



Assemblée générale

Distr. générale
10 septembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 102 de l'ordre du jour provisoire*

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Rapport du Secrétaire général

Additif**

* A/64/150.

** Les informations contenues dans l'annexe au présent additif ont été reçues après la présentation du rapport principal.



Annexe

**Rapport sur les activités entreprises par les États pour parvenir
à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais
nucléaires^a**

(Juin 2008-mai 2009)

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|---|---------------------|--|---------------------|
| 1. Niveau bilatéral | | | |
| 1. a) Activités relatives aux États visés à l'annexe 2 | | | |
| Kazakhstan | Juin 2008-mai 2009 | Le Kazakhstan a réaffirmé l'importance de l'entrée en vigueur du Traité et appelé les États restants visés à l'annexe 2, à le ratifier lors de dialogues bilatéraux de haut niveau et dans les instances multilatérales pertinentes. | |
| 1. b) Activités relatives aux États non visés à l'annexe 2 | | | |
| Kazakhstan | Juin 2008-mai 2009 | Lors des contacts bilatéraux qu'il a eus avec les États non visés à l'annexe 2, le Kazakhstan a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes de souligner l'importance du Traité et de son universalisation. | |
| 2. Niveau multilatéral | | | |
| 2. a) Mondial | | | |
| Kazakhstan | Juin 2008-mai 2009 | Dans les instances multilatérales pertinentes, le Kazakhstan a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes de souligner l'importance de l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | 24 septembre 2008 | Le Kazakhstan a participé à la quatrième réunion ministérielle organisée à New York aux fins de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité et s'est associée à la Déclaration ministérielle commune qui en est issue. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-----------------------|---------------------|---|---------------------|
| | Octobre 2008 | Le Kazakhstan a accueilli en 2008 une inspection expérimentale intégrée. À cette occasion, le Premier Ministre, le Secrétaire d'État et le Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan ont fait des déclarations à l'appui de l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | Décembre 2008 | Le Kazakhstan s'est porté coauteur de la résolution 63/87 de l'Assemblée générale (« Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ») et a voté en faveur des résolutions 63/73 (« Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires ») et 63/58 (« Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire »), qui préconisent toutes, entre autres, l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | 10 avril 2009 | À la cent vingtième Assemblée de l'Union interparlementaire, à Addis-Abeba, une délégation parlementaire kazakhe a appuyé une résolution intitulée « Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires et assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements », qui préconisait la non-prolifération et le désarmement nucléaires ainsi que l'entrée en vigueur du Traité. | |
| 2. b) Régional | | | |
| Kazakhstan | Juin 2008-mai 2009 | Le Kazakhstan a joué un rôle de premier plan dans la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. L'action résolue des cinq États d'Asie centrale, dont le Kazakhstan, a permis l'entrée en vigueur du Traité portant création de cette zone, qui est entré en vigueur le 21 mars 2009. | |

^a Notamment les activités déjà menées à bien (c'est-à-dire qui ne sont ni en cours ni prévues) et qui visaient à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.